

- Transformer l'industrie du bois en une industrie majeure et significative pour l'économie du pays.
- Générer une valeur ajoutée maximale aux ressources forestières.
- Faire de la Malaisie un centre de menuiserie et de fabrication de meubles et de mobilier, connu et reconnu par le marché mondial.

La réalisation de ce plan ayant dépassé toutes les prévisions, il a été décidé de le renforcer pour la période 1996-2005.

Plusieurs facteurs ont contribué aux extraordinaires performances de l'industrialisation du secteur forestier en Malaisie, dont les principaux sont :

- Grande stabilité politique avec un même parti politique au pouvoir depuis l'indépendance en 1957, qui a su attirer d'importants investissements étrangers et nationaux.
- Politique forestière très forte en ce qui concerne la recherche, l'industrie, les marchés, la fiscalité.
- Politique volontariste pour gérer durablement la ressource.
- Développement parallèle des infrastructures, de transport et d'exportation, comme les routes et les ports, mais aussi un réseau bancaire dynamique.
- Mesures incitatives, légales et fiscales pour l'industrie et les plantations.
- Coopération secteur privé/gouvernement, très forte.

Cependant, des problèmes sont encore à résoudre, tels que la pérennité des approvisionnements, la formation de la main-d'œuvre, mais aussi le boycott des bois tropicaux en Europe et le challenge d'une gestion durable dont l'application ne peut être que progressive.

▷ Dr LIM KENG YAIK
Ministre malaisien
des industries primaires



Photo J.-C. BERTHAULT

En Malaisie, le secteur bois qui emploie 240 000 personnes a contribué pour 5,5 milliards de US\$ de recettes d'exportation, soit près de 7 % du total des recettes export du pays.

In Malaysia, the wood sector, which employs 240,000 people, contributed US\$ 5.5 billion in export earnings, in other words, 7 % of the country's total export revenue.

L'ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES BOIS TROPICAUX AFRICAINS

□ A. BATHILY, Ministre de l'Environnement du Sénégal, a développé la nécessité des échanges intra-africains pour tous les produits bois, de la grume au charbon.

□ M. PAPKA, Directeur du FORMECU du Nigeria, a présenté le marché intérieur de son pays en donnant quelques chiffres : 100 millions de consommateurs, 10 % de couverture forestière et 2 % de surface du pays en forêts de production, 2 millions de m³ de sciages et 1,5 million de m³ de fibres pour le papier, dont une grande majorité est importée. Si le Nigeria représente un marché important pour les autres pays africains, il doit faire face, malgré tout, à la vétusté du matériel industriel.

□ J. F. AUBAME, Directeur de la Société Nationale des Bois du Gabon,

a soulevé les problèmes du marché intra-africain :

• Problème n° 1 : les transports par fer ou route. Il n'y a pratiquement pas d'infrastructure reliant les pays entre eux. Seule la voie maritime donne accès aux marchés de l'ouest et du nord de l'Afrique.

• Problème n° 2 : les moyens de paiement, avec la déficience des circuits bancaires et la non-convertibilité de nombreuses devises africaines.

□ M. SIMULA, consultant en marchés internationaux, a rappelé quelques chiffres-clés : déficit du marché asiatique de quelque 40 millions de m³ avec un taux de croissance de 5 % contre 2 % seulement pour l'Europe. Tout laisse donc à penser que la pression des marchés asiatiques va non seulement se poursuivre, mais aussi s'accroître.

Pour ces raisons, la certification ne paraît pas un moyen de pression

POINT DE VUE DES BAILLEURS DE FONDS

LE PNUD

- Nécessité d'une meilleure gestion de la ressources forestière.
- Nécessité d'une meilleure formation en Afrique.
- Développement de la filière bois qui doit être un foyer de lutte contre la déforestation mais aussi contre la pauvreté.
- Nécessité pour l'O.A.B. d'être une plate-forme de concertation non seulement entre les différents pays, mais aussi entre les différents acteurs Etats/secteur privé.

— M. T. VISSERS

LA BANQUE MONDIALE

- La forêt joue un rôle important (écologique, économique et social) dans la politique de la Banque ; l'une de ses préoccupations prioritaires est le massif forestier du Bassin du Congo.
- Les acteurs forestiers du secteur privé ont des intérêts multiples et souvent contradictoires.
- Le sort des forêts africaines est lié au développement des pays.
- L'exploitation forestière peut apparaître comme une menace, sauf si elle est gérée durablement.

■ La responsabilité du forestier s'étend aussi à la sauvegarde de la faune et de la flore.

■ Une meilleure intégration des populations locales, y compris dans les processus économiques, est une nécessité.

■ Le manque d'investissement dans le secteur bois n'est pas seulement dû à la seule absence de moyens financiers, mais plutôt à l'environnement politique et économique, c'est-à-dire au manque de confiance.

■ L'aménagement forestier coûte cher, mais la B.M. et ses institutions périphériques peuvent aider ce secteur.

■ Par contre, la B.M. regrette toujours les difficultés à dialoguer avec le secteur privé et surtout à obtenir les informations sur les comptes d'exploitation.

— Clotilde NDOMB-NGOUMBA

LE MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA COOPÉRATION

- Participation aux politiques internationales (GIF, etc.).

■ Aides aux gouvernements africains en argent et en compétences, dans les domaines techniques et fiscaux de la gestion durable.

■ Programme de formation humaine des agents de l'Etat et du secteur privé.

■ Alternative à l'exploitation des forêts vierges par des aides aux plantations.

■ Gestion durable des forêts : contrainte mondiale adaptée à chaque pays.

■ La certification a un effet très limité en raison de son importance relative sur la problématique de la destruction des forêts.

■ Le problème de la forêt doit être analysé dans sa globalité, y compris vis-à-vis de la biodiversité.

■ Le coût de l'aménagement forestier se chiffre entre 5 et 15 US\$ par hectare de forêt.

■ La France aide et est prête à aider toutes les entreprises, quelle que soit leur nationalité, qui se lancent dans l'aménagement.

■ Soutien à l'O.A.B., mais inquiétude sur le désintérêt financier et politique des Etats membres.

— Michel COUIN DE VERDIÈRE

adapté à la dimension du problème, puisque les marchés asiatiques n'y sont pas sensibles et que le marché européen ne semble pas disposé à payer une surprime écologique.

□
□ □

Pour conclure, nous citerons ces quelques phrases de Jean CLÉMENT :
« Un développement durable de la filière bois peut être un garant de la

pérennité et de la conservation des forêts et de leurs ressources. Mais il faut être vigilant sur deux conditions fondamentales à respecter : le respect de l'environnement et des capacités des forêts à se renouveler, et le respect des communautés humaines locales et de leurs besoins d'existence.

La mondialisation de l'économie de marché doit nous préoccuper par les effets pervers qu'elle introduit en favorisant les intérêts particuliers à

court terme aux dépens de l'intérêt général à long terme.

Un juste équilibre est particulièrement difficile à trouver dans ce monde dominé par l'argent et les marchés financiers. Placer au cœur de nos préoccupations tous les humains, ceux d'aujourd'hui comme ceux des générations futures, est sans aucun doute une règle fondamentale à observer. C'est cela un développement durable » □